



Demande d'aides pour lycéens voulant être en appartement

Par **samraa**, le **01/06/2011** à **17:33**

Bonjour, j'aurais voulu quelques renseignements...

J'ai actuellement 18ans et je souhaite redoubler ma terminale l'année prochaine.

Mais pour des raisons familiales, je voudrais prendre un appartement et le problème étant, qu'en ayant le statut lycéen et non pas étudiant, je n'aurais le droit a aucune aides si ce n'est que 200e d' APL (pour un loyer d'environ 400e), mais pas de bourses.. J'aurais aimé savoir si d'autres aides existent pour les lycéens voulant prendre un appartement..

Merci d'avance..